

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAR

ARRONDISSEMENT DE TOULON

## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA RÉGION EST DE TOULON

le 31 mars 2025 à 09 h 30 à LA LONDE LES MAURES

Le Comité du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau des Communes de la région Est de Toulon, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François de CANSON, à LA LONDE LES MAURES, salle du Conseil Municipal

### Les Titulaires :

**M. ARIZZI François** - Maire de Bormes les Mimosas  
**M. MONIER Daniel** - Adjoint de Bormes Les Mimosas  
**M. ARMANDI Michel** - Adjoint de Collobrières  
**M. RIZZO Jean-Pierre** - Adjoint de Collobrières  
**M. de CANSON François** - Maire de La Londe Les Maures  
**M. AUBERT Gérard** - Adjoint de La Londe Les Maures  
**M. BOMPAS Jacques** - Conseiller Municipal du Lavandou  
**M. CAVATORE Denis** - Adjoint du Lavandou  
**M. POLESKA Lionel** - Adjoint de Pierrefeu  
**M. ROVERE Jean-Luc** - Adjoint de Pierrefeu  
**Mme BEGUIN Françoise** - Adjointe de Carnoules  
**M. CORTES Christophe** - Maire de Carnoules  
**M. LATIL Arnaud** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. MONPATE Patrick** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. CORNILEAU François** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. FOUGU Antoine** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**Mme MONFORT Isabelle** - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. GIRARDO Eric** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. CILIA Hervé** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. EMERIC Jean-Pierre** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. DIAMANT Julien** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**Mme MÉTAL Anne-Marie** - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. FIORETTI Christophe** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. COLIN Benoît** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"

### Les Suppléants :

**M. BONACORSI Claude** - Conseiller Municipal de Bormes  
**M. MASSOLINI Jérôme** - Adjoint de Bormes  
**M. FOURNILLIER Denis** - Conseiller Municipal de Collobrières  
**Mme AMRANE Christine** - Maire de Collobrières  
**M. MASSIMO Jean-Marie** - Adjoint de La Londe Les Maures  
**Mme SCHATZKINE Nicole** - Adjointe de La Londe Les Maures  
**M. ISAIA Jean-François** - Conseiller Municipal du Lavandou  
**M. COLL Nicolas** - Conseiller Municipal du Lavandou  
**M. BENINTENDI Marc** - Adjoint de Pierrefeu  
**M. AUDA Jean-Pierre** - Adjoint de Pierrefeu  
**Mme SELLIER Michèle** - Adjointe de Carnoules  
**M. MARTIN Miguel** - Conseiller Municipal de Carnoules  
**Mme MISTRE Paule** - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. MOLINARI Mickaël** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**Mme PAPALEO Emilie** - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. FOUCHE Jean-Jacques** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**Mme REYNAUD Nicole** - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. PISOT Anthony** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. LAFAURE Xavier** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. FRATELLA-GUIOL Sébastien** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. ROQUEBRUN Alain** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. WEBER Fabrice** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"

**Étaient Présents :**

**M. de CANSO** François - Maire de La Londe Les Maures  
**M. CORTES Christophe** - Maire de Carnoules  
**M. LATIL Arnaud** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. BOMPAS Jacques** - Conseiller Municipal du Lavandou  
**M. POLESKA Lionel** - Adjoint de Pierrefeu  
**Mme MONFORT Isabelle** - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. ARMANDI Michel** - Adjoint de Collobrières  
**M. AUBERT Gérard** - Adjoint de La Londe Les Maures  
**M. CILIA Hervé** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. ROVERE Jean-Luc** - Adjoint de Pierrefeu  
**M. RIZZO Jean-Pierre** - Adjoint de Collobrières  
**M. CORNILEAU François** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. FOGU Antoine** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. MONIER Daniel** - Adjoint de Bormes Les Mimosas  
**M. EMERIC Jean-Pierre** - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**Mme MÉTAL Anne-Marie** - Représentante de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"

**Étaient excusés :**

**M. MONPATE** Patrick - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. COLIN** Benoît - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
**M. DIAMANT** Julien - Représentant de la Métropole "TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE"  
Monsieur **VINCENT** - Trésorier Municipal

**Étaient également présents :**

Mme **MOUCH** Rizlaine - Expertise comptable - **M. BOYER** Jean-Louis -- Ingénieur du SIAE - **M. LENA** Stéphane - Cabinet **MERLIN** - **M. FAOLIA** Société SIXENCE, Mme **PLANTON** Valérie - BST CONSULTANT, **M. DUSART** Didier Directeur du contrat VEOLIA - **M. DUFES** Yannick responsable des usines VEOLIA .

**Pouvoirs :**

M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée les pouvoirs écrits, de voter en leur nom, donnés par les Membres du syndicat empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du mandant	Nom du mandataire
<b>DIAMANT</b> Julien	<b>CILIA</b> Hervé
<b>MONPATE</b> Patrick	de CANSO François
<b>COLIN</b> Benoît	<b>LATIL</b> Arnaud

Afférentes au comité syndical	En exercice	
24	24	<b>16+3 pouvoirs</b>

Date de la convocation : le 24 mars 2025

Monsieur de CANSO François Président et Maire de LA LONDE LES MAURES souhaite la bienvenue aux membres du comité syndical.

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur Arnaud LATIL est désigné comme secrétaire de séance par le comité syndical à l'unanimité.

Cette proposition est entérinée par un vote à main levée à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du dernier comité syndical du 21 février 2025.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

### OBJET : NOTE BRÈVE SYNTHÉTIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Président présente la note brève synthétique du Budget Primitif 2025, il rappelle :

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales en précisant :

« Une présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget primitif 2025 du STADE RET.

Lors de sa séance du Comité syndical du 21/02 dernier, et conformément aux dispositions de l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), un débat s'est tenu et le rapport présentant les orientations budgétaires, a été adopté.

Comme indiqué lors du débat d'orientations budgétaires, les principaux éléments pris en compte pour construire et équilibrer le budget 2025, sont les suivants :

Le budget primitif reprend de façon anticipée les résultats 2024 qui sont les suivants :

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 1 468 806,74	C 1 784 423,04	D-A 315 616,30
	Section d'investissement	E 2 005 773,44	H 2 070 231,14	I-E 64 457,70
+				+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (062)	C 0,00 (si déficit)	I 1 370 295,70 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (061)	D 218 616,33 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
=				=
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		F= A+B+C+D G= C+H+I+J	H= 3 693 095,51 I= 5 224 049,88	I-F 1 531 954,37

Après financement des restes à réaliser, l'excédent de clôture s'établit à 616 216,73 €.

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	915 637,64	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	<b>= E+F</b>	<b>915 637,64</b>	<b>= K+L</b>	<b>0,00</b>

RESULTAT CUMULE		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
		Section d'exploitation	= A+C+E	1 468 806,74	= G+I+K	
		Section d'Investissement	= B+D+F	3 139 926,41	= H+J+L	
		<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>= A+B+C+D+E+F</b>	<b>4 608 733,15</b>	<b>= G+H+I+J+K+L</b>	<b>616 216,73</b>

Le budget primitif 2025 reprend les excédents de l'année 2024 ainsi :

Reprise anticipée au BP2025

	Dépenses	Recettes	reprise anticipée
D001- déficit reporté d'Investissement	154 057,63		-154 057,63
R002- excédent reporté de fonctionnement		616 216,73	616 216,73
R1068 - affectation en réserves		1 069 695,27	1 069 695,27
Restes à réaliser	915 637,64		-915 637,64
<b>Total</b>	<b>1 069 695,27</b>	<b>1 685 912,00</b>	<b>616 216,73</b>

Ainsi, le BP2025 bénéficie de 616 216,73 €. d'excédents antérieurs pour financer l'investissement 2025.

Le budget primitif 2025 est voté par chapitre avec des chapitres opérations en investissement.

Le budget est structuré ainsi :

**Section d'exploitation**

Les équilibres de la section d'exploitation sont les suivants :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
011 - Charges générales	257 000,00	70- Surtaxe	1 705 000,00
012 - Charges de personnel	140 000,00	70- Loyers	38 000,27
65 - Charges courantes	75 000,00	75-Gestion courante	
66 - Intérêts de la dette	90 000,00	77-produits exceptionnels	
022 - Dépenses imprévues	15 695,27	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>1 743 000,27</b>
<b>Dépenses réelles</b>	<b>577 695,27</b>	042 - Transfert subvention	40 783,00
<b>042 - Amortissements</b>	<b>1 050 000,00</b>	002- Résultat reporté	616 216,73
023 - Virement	772 304,73	<b>Recettes totales</b>	<b>2 400 000,00</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>2 400 000,00</b>		
		Autofinancement	1 781 521,73
		Issu de N-1	616 216,73
		Issu de N	1 165 305,00

o **Recettes – total de 2 400 000€**

La section d'exploitation du budget syndicale est financée par la surtaxe syndicale assise sur les débits souscrits par les communes. La valeur de cette surtaxe est stable au regard de 2024 et s'établit à 1 705 000€. La surtaxe représente 97% des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice.

La seconde recette réelle de fonctionnement syndicale provient des redevances acquittées par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'implantation sur l'usine du Trapan de leurs antennes relais, recette budgétée à hauteur de 38 000,27€.

La dernière recette réelle de fonctionnement correspond à la reprise du résultat de fonctionnement 2024 à hauteur de 616 216,73€.

o **Dépenses – total de 2 400 000€**

Les dépenses réelles d'exploitation budgétées en 2025 s'établissent à 577 695,27€. Ce budget est en augmentation de 18K€ au regard du budget 2024 principalement sous l'effet de la budgétisation de l'étude préalable au renouvellement de la délégation de service public (pour un total de 89K€ frais d'insertion compris soit +37K€) qui arrive à échéance en 2026 qui est compensée en partie par une diminution (-24K€) des charges de débroussaillage.

Les dépenses réelles de fonctionnement budgétées au BP2025 consomment uniquement 33% de nos recettes réelles de fonctionnement (surtaxe et loyers). Les 67% restants sont affectés à l'autofinancement brut annuel de l'investissement qui s'établit à 1 165 305€. Cet autofinancement brut annuel cumulé à l'excédent antérieur reporté de 616 216,73€ assure un autofinancement net global 2025 de 1 781 521,73€ se décomposant en :

- +1 050 000,00€ de dotations aux amortissements
- + 772 304,73€ de virement
- - 40 783,00€ de reprise de subventions d'équipement

**Section d'investissement**

Les équilibres de la section d'investissement sont les suivants :

Dépenses d'investissement	BP2025	Recettes d'investissement	BP2025
<b>2-Dépenses d'équipement</b>	<b>1 475 000,00</b>	<b>16-Emprunt nouveau</b>	
16-Remboursement capital dette	250 000,00	1068-Affectation en réserves	1 069 695,27
020-Dépenses imprévues	56 521,73	<b>Recettes financières</b>	<b>1 069 695,27</b>
<b>Dépenses financières</b>	<b>306 521,73</b>	<b>Recettes réelles</b>	<b>1 069 695,27</b>
<b>Dépenses réelles</b>	<b>1 781 521,73</b>	<b>021-Virement</b>	<b>772 304,73</b>
 		<b>042-Amortissements</b>	<b>1 050 000,00</b>
<b>040-Transfert de subventions</b>	<b>40 783,00</b>	<b>Recettes d'investissement N</b>	<b>2 892 000,00</b>
<b>Dépenses d'investissement N</b>	<b>1 822 304,73</b>	 	
Restes à réaliser dépenses	915 637,64	 	
001-Déficit reporté	154 057,63	 	
<b>Total dépenses investissement</b>	<b>2 892 000,00</b>	<b>Total recettes investissement</b>	<b>2 892 000,00</b>

Le budget primitif 2025 présente 1 781 521,73€ de dépenses d'investissement 2025 réelles suivantes :

- 250 000,00€ de remboursement de l'annuité de la dette en capital
- 56 521,73€ de dépenses imprévues
- 1 475 000,00€ de nouvelles dépenses d'équipement nouvelles.

Ces dépenses sont financées au BP2025 par l'autofinancement net issu de la section de fonctionnement de 1 781 521,73€. L'investissement 2025 se fait sans recours à l'emprunt. Les programmes d'équipement budgétisés en 2025 sont les suivants :

	RAR2024	BP2025	Budget total
<i>Chap 20-études divers</i>	1 066	20 000	21 066
<i>Chap 21-acquisitions hors opération</i>		30 000	30 000
<i>Chap 23-travaux hors opération</i>		30 000	30 000
Opération 909-Carnoules	46 705	30 000	76 705
Opération 910-Trapan	2 200	85 000	87 200
Opération 911-Maurettes	10 120	3 250	13 370
Opération 926 - travaux suite casse		100 000	100 000
Opération 928-Sécurisation équipement		3 750	3 750
Opération 931-TRAPAN-Groupe Electrogène	156		156
Opération 933-Canalisation La Londe	855 391	250 000	1 105 391
Opération 934-Canalisation La Benoite Carq LC		923 000	923 000
<b>2-Dépenses d'équipement</b>	<b>915 638</b>	<b>1 475 000</b>	<b>2 390 638</b>

Le financement du programme d'équipement budgétisé en 2025 se fait sans recours à l'emprunt prévisionnel.

Le BP2025 prévoit donc une diminution de l'endettement syndical de 250K€ (soit le remboursement de capital).

La dette syndicale au 1er janvier 2025 s'établit à 2 558 337€. La dette simulée au 31/12/2025 serait donc de 2 308 337€ et représente mois de 2 années d'épargne brute prévisionnelle 2025.

Fait à La Londe Les Maures, les Jour, Mois et An que dessus,  
Pour Extrait Conforme,

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau  
des communes de la Région Est de TOULON  
Maire de La Londe Les Maures,  
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

**François de CANSON**


The logo is circular with a blue border. Inside the border, the text "Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau des communes de la Région Est de Toulon" is written in a clockwise direction. In the center of the logo is a stylized illustration of a coastal town with a church and a bridge, set against a background of hills and a sun.

## DÉLIBÉRATION N°10/2025

### OBJET : FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur François de CANSON Président rappelle à l'assemblée que le budget est un acte fondamental de la gestion syndicale car c'est celui par lequel le Comité syndical prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir.

Les modalités d'élaboration, de vote et de contrôle sont organisées par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions complétées notamment par la loi d'orientation du 6 février 1992 dite « A.T.R. » relative à l'administration Territoriale de la République, le tout codifié dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice. Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de sa séance du 21 février 2025, le Comité syndical a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2025.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis à votre adoption. La note de présentation ci-jointe, expose de manière plus détaillée, les grandes orientations de ce budget.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

**Vu** les articles L2311-1, L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote de budget primitif,

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

**CONSIDÉRANT** la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du comité syndical du 21/02/2025,

**CONSIDÉRANT** le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote par chapitre et par nature, avec des chapitres opérations

Après en avoir délibéré, **LE COMITÉ SYNDICAL** à l'unanimité :

**ADOpte** le Budget Primitif 2025 tel que décrit dans le document annexé au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, avec des opérations pour l'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes comme suit :

<b>DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT :</b>	<b>2 400 000€</b>
<b>DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b>	<b>2 892 000€</b>

Fait à La Londe Les Maures, les Jour, Mois et An que dessus,  
Pour Extrait Conforme,

Le Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau  
des communes de la Région Est de TOULON  
Maire de La Londe Les Maures,  
Vice-Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,

François de CANSON



Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau des communes de la Région Est de Toulon

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20010000600010	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SIAE EST
--------------------------------	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE MUNICIPALE HYERES

SERVICE PUBLIC LOCAL
----------------------

M. 49 (1)

Budget primitif
-----------------

BUDGET : SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA (2)

ANNEE 2025

{1} Comptable en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 5, M. 41, M. 43 ou M. 48.  
{2} Indique le budget concerné : budget principal ou défié du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### IV - Annexes

#### A - Éléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	40
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de leurs	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	43
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	46
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Valeur des provisions	Sans Objet
A4.1 - Équilibre des opérations financières	47
A4.2 - Équilibre des opérations financières - Dépenses	48
A4.3 - Équilibre des opérations financières - Recettes	49
A5.1.1 - Etat de vérification des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de vérification des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de vérification des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de vérification des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la cégé	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'adéquation relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des crédits de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programmation et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	51
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement du rattachement employé par la cégé	52
C2 - Liste des organismes dont lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexé (3)	Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	53
--------------------------	----

(1) Ces étais non obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils ne visent qu'en M. 49  
(2) Ces étais non obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 000 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT) à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 621-1-3 du CGCT, art. L. 5211-1 CGCT) et à leurs établissements publics.  
(3) Uniquement pour les services dont le fonctionnement immédiat et de la persévérité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet au cas échéant.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	
<p>I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;</li><li>- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.</li><li>- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état I-II à 3.</li></ul>	
<p>II - La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'ordre à article est la suivante :</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépenses « opération d'équipement ».</p>	
<p>III - Les provisions sont (3) semi-budgétaires (puis d'inscriptions en recette de la section d'investissement).</p>	
<p>IV - La comparaison avec le budget précédent (cl. colonne « Peut mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.</p>	
<p>V - Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.</p>	

(1) A complir par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres « opérations d'équipement ».

(3) A complir par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (4) (édition n° ... du ...).

(4) Indiquer « résultat de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A complir par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM SA - DP - 2025

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION		RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		2 400 000,00 1 783 783,27
+ RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)		0,00	0,00
R E P O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		(si déficit) (si excédent)
		0,00	816 216,73
= TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		2 400 000,00	2 400 000,00
INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTÉS AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		1 892 000,00 1 892 000,00
+ RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)		915 637,54	0,00
R E P O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		(si solde négatif) (si solde positif)
		164 062,63	0,00
= TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 892 000,00	2 892 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		5 292 000,00	5 292 000,00

(1) Au budget initial, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les délibérations modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans conciliation avec ceux initialement votés lors de même étape.

(2) A servir uniquement aux deux types de résultats de l'exercice précédent, soit après la date du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats pour la session d'exploitation. Les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En revanche, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'utilité au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Au 31/12 d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non remboursées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements de cette même période. Il n'y a pas donc lieu de réalisations durant le 31/12 de l'exercice précédent.

(4) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exploitation reporté + crédits d'investissement votés.

<b>II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>					<b>B</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>					<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Charges à caractère général	232 000,00	0,00	257 000,00	257 000,00	257 000,00
017	Charges de personnel, frais assimilés	140 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
014	Aménagements de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>454 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>472 000,00</b>	<b>472 000,00</b>	<b>472 000,00</b>
60	Charges financières	88 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
65	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Opératifs aux prévisions et dépréciat* (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
027	Dépenses imprévues	16 477,47		15 695,27	15 695,27	15 695,27
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>558 477,47</b>	<b>0,00</b>	<b>577 695,27</b>	<b>577 695,27</b>	<b>577 695,27</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 592 973,53		772 304,73	772 304,73	772 304,73
042	Opératifs entre transfert entre sections (6)	1 020 000,00		1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
043	Opératifs intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>2 612 973,53</b>		<b>1 822 304,73</b>	<b>1 822 304,73</b>	<b>1 822 304,73</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 171 450,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 400 000,00</b>	<b>2 400 000,00</b>	<b>2 400 000,00</b>

D 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 0,00

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES** 2 400 000,00

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Aménagements de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes propres fabriqués, prestations	1 761 000,00	0,00	1 743 000,27	1 743 000,27	1 743 000,27
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 761 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 743 000,27</b>	<b>1 743 000,27</b>	<b>1 743 000,27</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Répères sur grosses et dépréciations (4)	0,60		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>1 761 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 743 000,27</b>	<b>1 743 000,27</b>	<b>1 743 000,27</b>
042	Opératifs entre transfert entre sections (6)	40 104,30		40 783,00	40 783,00	40 783,00
043	Opératifs intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>40 104,30</b>		<b>40 783,00</b>	<b>40 783,00</b>	<b>40 783,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 801 104,30</b>	<b>0,00</b>	<b>1 783 783,27</b>	<b>1 783 783,27</b>	<b>1 783 783,27</b>

R 002 RÉSULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 0,00 216,73

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULÉES** 2 400 000,00

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	1 783 521,73	<b>Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.</b>
---	--------------	---

**SIAF EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALMÉA - BP - 2025**

- (1) Cf. Modèle de vote I.
- (2) Inscrire au cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (avès vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)
- (3) Un vote de l'assemblée délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-équivalents, ainsi que pour la délivrance et dégénération des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes bancaires.
- (5) Ce résultat n'existe pas en M. 49
- (6) DE 023 + RI 021 ; BI 040 + RE 042 ; RF 042 = AF 042 ; BI 041 = RI 041 ; DE 012 = RE 010
- (7) Ce résultat existe uniquement en M. 4, 403, 41 et 43.
- (8) Solde du tableau (1) + DE 023 + DE 042 - RE 042 résultant de l'opération RI 021 + RI 040 - BI 040.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - SF - 2025

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00	1 800,00	20 000,00	20 000,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	61 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Total des opérations d'équipement	2 086 498,14	914 571,64	1 395 000,00	1 395 000,00	2 309 571,64
	Total des dépenses d'équipement	3 151 009,14	916 637,64	1 475 000,00	1 475 000,00	2 350 637,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées	240 078,62	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
420	Dépenses imprévues	31 230,34		56 521,73	56 521,73	56 521,73
	Total des dépenses financières	271 418,23	0,00	306 521,73	306 521,73	306 521,73
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 422 680,37	915 607,64	1 781 621,73	1 781 621,73	2 697 159,37
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	76 006,24		40 783,60	40 783,00	40 783,00
041	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	76 006,24		40 783,00	40 783,00	40 783,00
	<b>TOTAL</b>	<b>3 468 686,61</b>	<b>915 607,64</b>	<b>1 822 304,73</b>	<b>1 822 304,73</b>	<b>2 737 942,37</b>

4.

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NÉGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>154 057,63</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 892 000,00</b>
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Emprunts et dettes assimilées (hors 185)	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10E	Réserves (7)	388 572,47	0,00	1 069 695,27	1 069 695,27	1 069 695,27
165	Dépôts et caisse dématérialisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	368 572,47	0,00	1 069 695,27	1 069 695,27	1 069 695,27
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM 2A - BT - 2025

Total des recettes réelles d'investissement	1 066 677,47	0,00	1 066 696,27	1 069 696,27	1 069 695,27
027 Dépenses de la section d'exploitation (4)	1 592 922,53		772 304,73	772 304,73	772 304,73
040 Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	1 020 000,00		1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
041 Opérations publiques (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement	2 612 822,53		1 822 304,73	1 822 304,73	1 822 304,73
<b>TOTAL</b>	<b>3 631 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 892 000,00</b>	<b>2 892 000,00</b>	<b>2 892 000,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DU ANTICIPÉ (2)

0,00

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES**

7 802 000,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL  
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (8)**

1 781 581,73

Il s'agit, pour un budget validé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la ségée.

(1) cf. Modèle de vote 1

(2) montée en jeu du capital des résultats de l'exercice précédent (après vote du budget initial et/ou si reprise anticipée des crédits).

(3) Le vote de l'assemblée délibérant porte uniquement sur les propositions suivantes

(4) 106 093 + 10 021 + RE 042 + RI 049 + DE 042, 01 041 + RI 041 / RE 043 + RE 043

(5) A voter uniquement, en séparé, lorsque ce budget délivre un déficit en rapport au profil d'un service public non pouvant être égal à zéro en cas de nouvelle, jusqu'à ce que le service soit permanenté par un autre résultat en fonction de la loi de la délibération de renforcement.

(6) Toute la totalité des opérations établies pour remplir de toute façon [voilà] le déstat Anticessu 10-87.

(7) Le compte 109 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Résultat de l'opération 106 093 + 10 021 + RE 042 ou solde de l'opération 106 093 + RI 040 + RI 041

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM'EA BP - 2025

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		B1

1 -- DÉPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	257 000,00		257 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 000,00		140 000,00
014	Alééuations de produits	0,00		0,00
00	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	76 000,00		76 000,00
66	Charges financières	90 000,00	0,00	90 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dst. Amortis, dépréciat*, provisions	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00
89	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Prédition étaté (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 695,27		15 695,27
023	Virement à la section d'investissement		772 304,73	772 304,73
Dépenses d'exploitation - Total		577 695,27	1 822 304,73	2 400 000,00

0 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION CUMULÉES 2 400 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réalisées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dépenses, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	40 783,00	40 783,00
14	Prot. Réglementées, amort. dépréciat		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1608 non budgétaire)	250 000,00	0,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 309 571,04		2 309 571,04
20	Immobilisations incorporelles (6)	21 000,00	0,00	21 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
22	Amortis/élastis reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
461	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
028	Dépenses imprévues	60 521,73		60 521,73
Dépenses d'investissement - Total		2 697 159,37	40 783,00	2 737 942,37

0 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE 104 037,63

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES 2 092 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au valissement des charges et des produits et les opérations d'ordre non budgétaires.

(2) Y compris des opérations d'ordre.

(3) Peut être détaillé par les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en N. 49.

(5) Si ce régime applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Y compris opérations d'équipement).

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe 3 et 4).

SIAC EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIR EA - BP - 2026

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET		D2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations résées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Abattements de charges	0,00		0,00
69	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 743 060,27		1 743 060,27
71	Production stockée (ou déstockage) (2)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits intérieurs	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	40 783,00	40 783,00
78	Reprises amort., dépréciat* et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		1 743 060,27	40 783,00	1 783 783,27

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	616 216,73
------------------------------------	------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 400 000,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations résées (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. réglementées, amiot. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1608 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat* DA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 050 000,00	1 050 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat* des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
501	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		772 304,73	772 304,73
Recettes d'investissement - Total		0,00	1 822 304,73	1 822 304,73

R 001 SOLDE D'EXÉCUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 069 695,27
-----------------------------	--------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 892 000,00
--	--------------

**SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM'EA - BP - 2025**

- (1) Y compris les opérations relatives au recouvrement des charges et des produits et les opérations d'ordre contributif.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre contributif.
- (3) Permet de retracer les ventes de stocks (émissions de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Sur le tout ou sur quelques pourcentage dans figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en I. 4, et II. 4; et III. 4.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALMA SA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES			A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	239 000,00	267 000,00	267 000,00
6064	Fournitures administratives	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6066	Carburants	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6080	Autres débêres et fournitures	500,00	600,00	500,00
6112	Locations immobilières	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6135	Locations mobilières	0,00	6 000,00	6 000,00
61528	Fonctionnement autres biens immob.	104 003,00	80 000,00	80 000,00
6156	Maintenance	9 000,00	18 000,00	18 000,00
6183	Multiservices	15 000,00	23 000,00	21 000,00
017	Etudes et recherches	50 000,00	35 000,00	35 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6235	Niveaux	1 000,00	300,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	1 700,00	0,00	0,00
6257	Hébergements	4 200,00	4 200,00	4 200,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	1 500,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	3 600,00	0,00	0,00
6208	Autres	9 000,00	6 000,00	6 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00 000,00	59 000,00	59 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.T.	100,00	100,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et CGPFPT	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6411	Salaires, appaltremens, commissions	40 000,00	21 000,00	21 000,00
6419	Primes et gratifications	0,00	49 000,00	49 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	2 100,00	4 200,00	4 200,00
6458	Cotis. d'autres organisations sociales	4 500,00	7 700,00	7 700,00
014	Alténuations de produits (5)	0,00	0,00	0,00
55	Autres charges de gestion courante	75 000,00	75 000,00	75 000,00
6531	Indemnités élus	65 000,00	66 000,00	66 000,00
6532	Frais de mission élus	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6533	Collations de retraite élus	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6534	Coll. sécurité sociale élus - part pat.	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (4)</b> $= (011 + 012 + 014 + 65)$		<b>454 000,00</b>	<b>472 000,00</b>	<b>472 000,00</b>
06	Charges financières (6) (8)	88 000,00	90 000,00	90 000,00
66111	Intérêts réglés à échéance	21 000,00	86 600,00	86 600,00
66112	Intérêts - Retraitements des ICNF	0,00	3 600,00	3 600,00
6688	Autre	5 000,00	1 000,00	1 000,00
07	Charges exceptionnelles (9)	0,00	0,00	0,00
08	Opérations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
09	Impôts sur les bénéfices et assimilés (9) (10)	0,00	0,00	0,00
021	Dépenses imprévues (1)	16 477,47	16 635,27	16 635,27
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> $= a + b + c + d + e + f$		<b>658 477,47</b>	<b>677 695,27</b>	<b>677 695,27</b>
022	Virement à la section d'investissement	1 532 022,53	772 304,73	772 304,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 020 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
5511	Aut. annat. intérêts incup. et corporatifs	1 020 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 512 022,53</b>	<b>1 022 304,73</b>	<b>1 022 304,73</b>
043	Opérat° entre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 512 022,53</b>	<b>1 022 304,73</b>	<b>1 022 304,73</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXERCICE</b> $(= \text{Total des opérations régulières et d'ordre})$		<b>3 171 400,00</b>	<b>2 400 000,00</b>	<b>2 400 000,00</b>

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM'EA - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vale (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	II 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (18)			0,00
				=
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>			<b>2 400 000,00</b>

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	9 800,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	51 410,50
= Déférence ICNE N - ICNE N-1	3 606,00

- (1) Détail des charges budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la caisse ou l'établissement.  
(2) Cf. modèles des vols 1.  
(3) Hors resine à échier.  
(4) Le vole du Progrès d'Intérêt général (exempté) sur les propriétés détenues.  
(5) Le compte 601 est intégré au sein du chapitre 012.  
(6) Le compte 604 est uniquement ouvert en M. 41.  
(7) Le compte 200 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 93.  
(8) Si le montant total des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice 17-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(9) Seule règle appliquée le régime des provisions budgétaires, ainsi que pour le détail aux dépendances des stocks de fournitures et de marchandises, des trésoreries et des vellups, provisions de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(10) Ce chapitre n'est pas en M. 49.  
(11) Cf. détaillée du chapitre des opérations d'explo. DE 642 = 51 040.  
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 012. Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
(13) Inscrire en cas de report des résultats de l'exercice précédent (après vole du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour intérieur budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (6)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	1 761 000,00	1 743 000,27	1 743 000,27
70E20	Ajouts fixe et redépenses	1 705 000,00	1 705 000,00	1 705 000,00
70E3	Locations diverses	56 000,00	38 000,27	38 000,27
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Interventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
75B8	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES EN GESTION DES SERVICES		1 761 000,00	1 743 000,27	1 743 000,27
(3) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (6)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (6)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 761 000,00	1 743 000,27	1 743 000,27
(1) + (2) + (3) + (4) + (5)				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	40 104,30	40 783,00	40 783,00
777	Quote-part subvention transférée réalisée	40 104,30	40 783,00	40 783,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		40 104,30	40 783,00	40 783,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE		1 801 104,30	1 783 783,27	1 783 783,27
(" Total des opérations réelles et d'ordre)				
+ RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+ R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				816 236,73
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				2 400 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7822

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.  
 (2) Cr. Modificatif de soleil.  
 (3) Restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Le compte 889 n'existe pas en M. 49.  
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.  
 (7) Si la région applique le régime des provisions sera budgétisée, ainsi que pour la détailler aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs immobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (8) Cf. décret du ministre des opérations d'ordre, RÉ 042 = (RÉ 040, RÉ 942 = DÉ 943).  
 (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.  
 (10) Inscrite en cas de répétition des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte 7815 si la répétition anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				D1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	48 066,00	20 000,00	24 806,00
2031	Trais d'outils	48 066,00	20 000,00	20 800,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	66 000,00	30 000,00	30 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	56 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immobilisations reçues en détention (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	81 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Installat'. matériel et outillage mobil	01 000,00	30 000,00	30 000,00
803	Opération d'équipement n° 903 (5)	0,00	0,00	0,00
804	Opération d'équipement n° 904 (5)	0,00	0,00	0,00
908	Opération d'équipement n° 908 (5)	0,00	0,00	0,00
910	Opération d'équipement n° 910 (5)	91 216,00	85 000,00	85 000,00
911	Opération d'équipement n° 911 (5)	13 000,00	5 250,00	5 250,00
912	Opération d'équipement n° 912 (5)	0,00	0,00	0,00
914	Opération d'équipements n° 914 (5)	0,00	0,00	0,00
915	Opération d'équipement n° 915 (5)	0,00	0,00	0,00
919	Opération d'équipement n° 919 (5)	0,00	0,00	0,00
920	Opération d'équipement n° 920 (5)	0,00	0,00	0,00
921	Opération d'équipement n° 921 (5)	67 701,51	0,00	0,00
922	Opération d'équipement n° 922 (5)	0,00	0,00	0,00
926	Opération d'équipement n° 926 (5)	0,00	15,00	15,00
925	Opération d'équipement n° 925 (5)	113 358,31	100 000,00	100 000,00
928	Opération d'équipement n° 928 (5)	4 505,00	3 766,00	3 766,00
930	Opération d'équipement n° 930 (5)	200,00	0,00	0,00
931	Opération d'équipement n° 931 (5)	1 166,00	0,00	0,00
932	Opération d'équipement n° 932 (5)	10 474,00	0,00	0,00
933	Opération d'équipement n° 933 (5)	2 628 822,12	250 000,00	250 000,00
934	Opération d'équipement n° 934 (5)	0,00	923 000,00	923 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 151 562,14	1 475 000,00	1 475 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	240 078,89	269 000,00	269 000,00
1611	Emprunts en euros	240 078,89	250 000,00	250 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,région)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
620	Dépenses imprévues	31 236,34	58 521,73	58 521,73
Total des dépenses financières		271 316,23	306 521,73	306 521,73
Total des dépenses d'opérations pour compte du tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 422 880,37</b>	<b>1 781 521,73</b>	<b>1 781 521,73</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (5)	30 056,24	40 783,00	40 783,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	30 056,24	40 783,00	40 783,00
139111	Sub. équip. opér. résult. Agence de l'eau	7 915,35	0 600,00	0 600,00
13912	Sub. équip. opér. résult. Régiona	6 776,00	0 579,00	0 579,00
13913	Sub. équip. opér. résult. Département	20 410,20	10 110,00	10 110,00
13914	Sub. équip. opér. résult. Communes des Bérs	1 903,40	1 910,00	1 910,00
13915	Charges transférées	0,00	4 584,00	4 584,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>36 005,24</b>	<b>40 783,00</b>	<b>40 783,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>3 458 886,63</b>	<b>1 822 306,73</b>	<b>1 822 306,73</b>

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - SP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<b>RESTES A REALISER B-1 (10)</b>	<b>915 637,84</b>		
	<b>D-001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIVE REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>154 057,63</b>		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULÉES</b>	<b>2 892 600,00</b>		

- (1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de dépenses adopté par la mairie.  
(2) Cf. Modulaires de vote 1.  
(3) Mise en place à réaliser.  
(4) Le vote de l'origine débérant par le budget précédent sur les propositions nouvelles.  
(5) Voir fil 11 B3 pour le détail des opérations d'investissement.  
(6) Voir annexe 9/47 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'investissement B-1 B-2 B-3 B-4.  
(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre B-12 ou le régi apprécier le régime des provisions budgétaires.  
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'investissement B-1 B-2 B-3 B-4.  
(10) Inscrire en cas de report de l'origine des propositions budgétaires [après vote du compte B-12 B-3 B-4 ou si report de l'origine des résultats].

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				III 82
Chap / art (1)	Libellé (4)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1311f	Subv. équip. Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. équip. Régions	0,00	0,00	0,00
46	Emprunts et dettes assimilées libres (163)	700 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunt en euros	700 000,00	0,00	0,00
26	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériels et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. intell.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		700 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	368 577,47	1 069 696,27	1 069 696,27
1060	Autres réserves	368 577,47	1 069 696,27	1 069 696,27
185	Dépôts et caissements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : effectifs (3h, règle)	0,00	0,00	0,00
25	Portefeuille et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		368 577,47	1 069 696,27	1 069 696,27
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>1 068 577,47</b>	<b>5 089 696,27</b>	<b>1 069 696,27</b>
027	Virement de la section d'exploitation	1 502 922,53	772 304,73	772 304,73
040	Opérat° autre transfert entre sections (6) (7)	1 020 000,00	± 050 000,00	1 060 000,00
28031	Frais d'explo	0,00	0,00	0,00
28080	Autres immobilisations incorporelles	578,76	578,00	578,00
28121	Aménagement terrains nus	150 000,00	150 000,00	150 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	22 926,00	10 744,00	10 744,00
20131	Bâtiments	73 627,00	73 627,00	73 627,00
20138	Aménagement Autres constructions	24 800,00	21 000,00	21 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	730 859,00	136 869,00	136 869,00
28167	Installations à caractère spécifique	360 162,74	411 371,00	411 371,00
28156	Outillage industriel	10 040,00	10 040,00	10 040,00
28158	Matériel spécifique d'exploitation	221 203,00	223 359,00	223 359,00
28167	Aménagement intérieur industriel	68,00	68,00	68,00
28181	Matériel de bureau et informatique	751,50	461,00	461,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>2 612 922,53</b>	<b>1 822 304,73</b>	<b>1 822 304,73</b>
341	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 612 922,53</b>	<b>1 822 304,73</b>	<b>1 822 304,73</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des recettes réelles et d'ordre)		<b>3 681 600,00</b>	<b>2 892 000,00</b>	<b>2 892 000,00</b>
+ RESTES A REALISER N-1 (9)				0,00
+ R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)				0,00
+ TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 892 000,00

(1) N'ajouter les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Lit. Modilités de vote i

(3) Lit. restera à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers

SIAP EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

- (B) Cf. délinéation du régime des opérations d'ordre, Dr 640 = DR 642
- (C) Le Compte 15...2 sont fixés dans le détail du chapitre 042 et le régime applique le régime des provisions budgétaires.
- (D) Cf. délinéation du chapitre des opérations d'ordre, Dr 640 = DR 641.
- (D) Insérée en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après celle du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 903 (1)  
LIBELLE : Canalis.La Londe CANALISATION LA LONDE Canalis.La Londe CANALISATION LA LONDE

Point vote

Art. {2}	Libellé {2}	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 {3}(5)	Propositions nouvelles {4}	Vote {4}	Fléchage pour information {6}
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23t5	Installat', matériel et outillage fechir	1 930 209,78	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandées immo. incorp.	74 878,48	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 {3}	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Revenus d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Exécutant de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Chiffre un cadre par opération

(2) Détails des articles conformément au plan de compte applicatif par la dép.

(3) Assujettir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte définitif, soit en cas de rapprochement des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre distinct dans votre plan de comptes, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, la vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est prévue pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - SP - 2025

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 904 (1)  
LIBELLE : PARTITEUR BORMES COL DU TRAPAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/04/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	602 412,26	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	602 412,26	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat', matériel et outillage techn.	481 263,53	0,00	0,00	0,00	0,00
230	Autres commandes immo. incorp.	20 948,72	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
230	Autres commandes immo. incorp.	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(a) Chiffres exacts pour information

(b) Définit la situation conformément au plan de compte établi par la régie

(c) Résultat également en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, tel qu'inscrit le vote du compte administratif, certains cas de reprise anticipée disséquée

(d) lorsque l'échéance d'équipement tombe en chapitre (sauf l'ajout d'un vote, ces deux colonnes sont rééquilibrées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(b) lorsque l'échéance d'équipement est présente pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						D3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 906 (1)  
LIBELLE : SURPRESSEURS VIET - PIEGROS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/03/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	201,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat', matériel et outillage techn.	201,60	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>		
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes courantes	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

<b>RÉSULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Chiffres arrondis par opération

(2) Détails des autres cotisations au plan de comptes équivalents par la règle.

(3) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de君子的 anticipé des résultats.

(4) lorsque l'équivalent d'équivalent constitue un objectif faisant l'objet d'un vote, ces deux reformes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les projets équivalents.

(5) lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules des deux reformes sont renseignées.

SIAE EST - SYNUCAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					R3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 869 (1)  
LIBELLE : TRAVAUX USINE CARNOLLES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations commises au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(6)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a	46 706,00	b	30 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 287,00	0,00	0,00	0,00
2111	Bâtiments d'exploitation	0,00	2 287,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	44 418,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2313	Constructions	0,00	42 531,00	30 000,00	30 000,00	0,00
2315	Installat', matériels et outillages techniques	0,00	2 287,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-78 705,00</b>
---	-------------------

(1) Chaque opération

(2) Désigner les articles conformément au plan de comptes édicté par la loi.

(3) A remplir uniquement en cas de dépôt des résultats de l'exercice précédent, soit après la vote de cette proposition, soit en cas de tombe échec de cette proposition.

(4) Lorsque l'opération d'équivalent constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, une ligne séparée doit être établie. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions concernées.

(5) Lorsque l'opération d'équivalent est présentée pour information, toutes ces deux lignes sont consignées.

III – VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 910 (1)  
 LIBELLE : TRAVAUX USINE DU TRAPAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(6)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00
2343	Constructions	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00

RECEITES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
15 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Equipements et bières assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT : (a+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement et passif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	<b>-87 200,00</b>
--	-------------------

(1) Couvrant une opération.

(2) Détails les articles conformément au plan de dépenses appliqués par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de dépasse des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de répétition annuelle des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renommées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 911 (1)  
LIBELLE : TRAVAUX USINE DES MAURETTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	10 120,00	3 250,00	b	3 250,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 120,00	3 250,00	3 250,00	0,00
2343	Constitutions	0,00	10 120,00	3 250,00	3 250,00	0,00

RECHETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
23 Subventions d'investissement	0,00	0,00
18 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Béfice de financement si négatif	-13 370,00
--	------------

(1) Chiffres bruts par opération.

(2) Obéissent aux normes conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de rapatriement des résultats de l'entité de préétablie, soit après la veille en cas de transfert initial, soit en cas de rapatriement des résultats.

(4) Les deux opérations d'équipement nécessaires au chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux déclarations sont identiques. Dans ce cas, le vote de l'assentiment porte uniquement sur les deux opérations distinctes.

(5) lorsque l'opération d'équipement est prévue pour minimalement deux exercices, seules ces deux années sont indiquées.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET						B1
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 812 (1)  
 LIBELLE : TRAVAUX SUITE AUX INTEMPERIES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/2025	Restes à réaliser N-1 (3)(6)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	133 973,63	a. 0,00	0,00	b. 0,00	b. 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 794,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21331	Réseaux d'adduction d'eau	14 794,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 179,43	0,00	0,00	0,00	0,00
2345	Matériel, matériel et outillage techniques	115 179,43	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	5. 0,00	4. 0,00
13. Subventions d'investissement	0,00	0,00
1342. Subv. équip. Régiona	0,00	0,00
16. Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20. Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21. Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22. Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23. Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Chiffres bruts par opération.

(2) Utiliser les articles conformément au plan de comptes appliqués par la région.

(3) à répartir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) lorsque l'opération d'équipement comporte un chapitre final l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'autorité compétente concerne les propositions nouvelles.

(5) lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2026

III - VOTE DU BUDGET				III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT				B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 914 (1)  
LIBELLE : GROUPES ELECTROGENES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	88 655,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	89 655,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 878,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Souscription d'installations d'eau	84 776,80	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

- (1) Ouvrir un tableau par opération  
(2) Détails des actes conformément au plan de compte applicable par la réglementation  
(3) A chaque opération l'on peut détailler des résultats de l'exercice précédent, soit au titre du compte administratif, soit au titre de la reprise anticipée des résultats  
(4) Lorsque l'opération d'équipement évalue le résultat final l'équation (a+b) doit être nulle, les deux colonnes sont concordantes. Dans le cas, le vote (b) n'est pas porté uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Toute fois que l'opération d'équipement est présentée pour information, fermer ces deux colonnes avec un signe négatif.

BIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					83

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 915 (1)  
 LIBELLE : CANALISATION PIERREFEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(6)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 562 692,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
26	Immobilisations incorporelles	4 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'afaires	4 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 464 091,20	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'distribution d'eau	1 464 091,20	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	74 421,12	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat', matériel et outillage échéché	4 396,00	0,00	0,00	0,00	0,00
233	Avances commandées immo. incorp.	70 025,12	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
233	Avances commandées immo. incorp.	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b>	<b>0,00</b>
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Chiffrer un budget par opération  
 (2) Détalier les opérations conformément au plan de comptes approuvé par le conseil  
 (3) A complir uniquement en cas de dépasse des résultats de l'exercice précédent, suivant le vote du conseil administratif, soit en cas de dépassement des résultats.  
 (4) Le règlement d'équilibre est constitué du chapitre faisant l'objet d'un tableau, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles  
 (5) Si lorsque l'opération d'équilibre est prélevée pour information, seules les deux colonnes sont renseignées.

SIAS EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						E3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 919 (1)  
 LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR

Pour voter

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/H	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (6)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	100 616,92	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 616,92	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	100 616,92	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECEPTEs (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111 Subv. équip. Agricole de l'Etat	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Outre un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la Région.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après la veille de l'exercice administratif, soit en cas de reprise anticipée de résultats.

(4) Lorsque l'opération dégagéant des résultats un chapitre faisant l'objet d'un vote, que deux voix sont obligatoires. Dans ce cas, la veille de l'exercice par le représentant et les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIAC EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - SP - 2025

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 920 (1)  
 LIBELLE : RENFORCEMENT GROUPE ELECTROGENE TRAPAN

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	103 405,40	0,00	0,00	0,00	0,00
210-11	Géminis d'exploitation	12 666,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2100	Outillage industriel	100 739,58	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Rehaus de financement si négatif	

(1) Chiffre un cadre par opération.

(2) Absorber les critères conformément au plan de couplage appliqués par la régie.

(3) à remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de surprise anticipée des résultats.

(4) lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) lorsque l'opération d'équipement est présente pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2026

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 021 (1)  
LIBELLE : SECURISATION ACTE MALVEILLANCE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/04/N	Restes à réaliser N-1 (3)(c)	Propositions nouvelles (4)	Vote (1)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartitions) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Crédit pas cadre pour opération

(2) Détail des articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) À complir uniquement en cas de dépôt des résultats de l'exercice précédent, soit après la voté du compte administratif, soit en cas de rapport budgétaire des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est prévue pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					F3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 922 (1)  
LIBELLE : ETANCHEITE RESERVOIRS ET BY PASS GENIE CIVIL ETANCHEITE RESERVOIRS  
ETANCHEITE RESERVOIRS ET BY PASS GENIE CIVIL ETANCHEITE RESERVOIRS

Pour vote

Art. (2)	Élément (2)	Réalisations cumulées au 01/04/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (6)	Maniant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	98 472,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'index	94 117,44	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'indexion	2 355,34	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 636 705,93	0,03	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	1 595 116,65	0,03	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	40 589,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Reçues de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(2) Chiffres bruts par opération.

(3) Réaliser les opérations mentionnées au plan des comptes applicables par ordre.

(4) A remplir uniquement en cas de dépôt des résultats de l'exercice précédent, soit après la votation définitive, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote des estimations porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est prélevée pour information, les deux deux colonnes sont renseignées.

SIAC EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - DP - 2025

III - VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 025 (1)  
 LIBELLE : CONDUITE DE CADASSON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/04/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 125 179,06</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 125 179,06	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat., matériel et outillage technique	1 125 179,06	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Reçues de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c	d	e
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
14	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00

RESULTAT = (a+d) - (b+c)	0,00
Excédent de financement si positif	
Excès de financement si négatif	

(1) Chiffre arrondi par l'établissement.

(2) Définit les séries conformément au plan de comptes appliqué par la Régie.

(3) A compter du 1er janvier en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) lorsque l'opération d'équipement constitue un élément final d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assentiment porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 026 (1)  
LIBELLE : REPARATIONS CASSES CANALISATIONS URGENTES

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
23501	Réparations d'installations d'eau	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Reçues de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>		
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoit de financement si négatif	-100 000,00
---	-------------

(1) Date de cette opération.

(2) Détails des débits concernant le plan de comptes appliquée par la régie.

(3) A compter uniquement sur les résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre (cas), l'objet du vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, la voie de l'assentiment porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 928 (1)**  
**LIBELLE : SECURISATION ACCES OUVRAGE - EQUIPEMENTS**

### Pour voter

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations clandestines au 01/01/08	Rester à réaliser N-1 (2)(5)	Propositions nouvelles (2)	Vale (4)	Montant pour initialisation (6)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	3 750,00	3 750,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECHERCHES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	c	0,00	d	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21 Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23 Immobilisations à usages		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) -3 766,00  
**Excédant de financement si positif**  
**Besoin de financement si négatif**

### (3) Ouvrir une carte de jeu au début de l'opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de contrôle spécifié par la Régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, lorsque le fait qu'il a pu être échappé, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

[4] Lorsque l'opérateur n'équipe pas tous les appareils d'un même modèle d'un même type, il peut être nécessaire de faire plusieurs assemblages.

(5) Les deux Établissements cités ci-dessus sont prévus pour information, mais il sera dans l'intérêt des deux parties que

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET					1B
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 030 (1)  
LIBELLE : CANA DN400 LA LONDE PREMIER TRONCON

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/03/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (6)
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>a</b>	<b>0,00</b>	<b>b</b>	<b>0,00</b>
25	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2035	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECEPTEES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00

<b>RESULTAT = (a+b) - (c+d)</b> Excédant de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Chaque opération

(2) Détaillées conformément au plan de compte appliquée par la rég.

(3) A compter uniquement en cas de dépasse des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de report en sus de ces résultats

(4) L'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'ensemble peut uniquement être voté sur les propositions nouvelles

(5) L'opération d'équipement est présentée pour information, sans ces deux colonnes sur le formulaire

III – VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 931 (1)  
LIBELLE : GROUPE ELECTROGENE COL DU TRAPAN

Pour voter

Art. (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	155,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	105,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECHETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315 Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-150,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(a) Ouvrir un crédit par chapitre.

(b) Détailler les autres conformément au plan de comptes appliqués par la région.

(c) A remplir uniquement en cas de recours de vérification de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de report anticipé des résultats.

(d) Lorsque l'opération d'équipement concerne un chapitre faisant l'objet d'un ratio, les deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assentiment porte uniquement sur les proportions initiales.

(e) Lorsque l'opération d'équipement est préalable à une information, seules les deux colonnes sont renseignées.

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 932 (1)  
LIBELLE : CANALISATION DE PIERREFEU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Immeubles, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

REVENUS (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL REVENUS AFFECTÉS</b>		0	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
--	------

(1) Orné de l'en-tête par l'opération

(2) Détaller les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(3) A remplir uniquement en cas de dépôt des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équiperement constitue un dépôt faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équiperement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					83	

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 833 (1)  
 LIBELLE : CANALISATION LA LONDE TRONCON 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/04/N	Restes à réaliser N-1 (3)(6)	Propositions nouvelles (4)	Vote (5)	Montant pour information (5)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	a 866 300,84	260 000,00	b 260 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	23 925,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	23 925,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	823 365,84	260 000,00	260 000,00	0,00
21311	Bâtiments d'exploitation	0,00	823 365,84	260 000,00	260 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0 100,00	0,00	0,00	0,00
2316	Installat', matér'l et outillages-tamis	0,00	0 100,00	0,00	0,00	0,00

REVENUS (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Retenue de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) – (a+b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	-1 105 300,04
---	---------------

(1) Chiffre de coude par opération

(2) Désigner les catégories conformément au plan de comptes établi par la Régie.

(3) A renseigner uniquement si cas de dépasse des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des réserves.

(4) Si ce que l'opérateur indique n'est pas réalisable un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) à renseigner si l'opération d'équipement est présente pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SIAF EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

III - VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					E3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 934 (1)  
LIBELLE : TRAVAUX CANALISATION BENOÎTE CARQUEI LA CRAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (6)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	923 000,00	923 000,00	0,00
2021	Frais d'études	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	890 000,00	890 000,00	0,00
2315	Matériel, matériel et outillage technique	0,00	0,00	923 000,00	923 000,00	0,00

RECETTES (épartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recevables de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-923 000,00</b>
---	--------------------

- (1) Choisir un code par opération.  
(2) Détailler les intérêts conformément au plan de compte appliqué par la région.  
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
(4) Lorsque l'opération n'a pas pour seul résultat le chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assentiment porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Lorsque l'opération d'équipement fait l'objet pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN = ETAT DE LA DETTE = DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

### A3.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

ପରିବାରକାରୀ ପରିବାରକାରୀ

الآن، في ظل التحديات التي تحيط بالبلدان، يتعين على جميع الأطراف العمل معاً لضمان استمرار التقدّم في تحقيق الأهداف المنشودة.

۱۱۷

IV  
A1.2

612-2564499 NATIRE DE PENTE 0.005 1560

SOURCEST. SYNECTIC INTERCOMMUNAL LTD. - EP. - 2025

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ÉLEMENTS DE BILAN – ETAT DE LA DETTE – RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>IV</b> <b>A1.2</b>
--	--------------------------

EVENEMENTS D'ELIANE-ELIA BELA BETTY - REPARTITION PAR NATURE DE LA DEITE

卷之三

#### A1.2 - REPASSEZIONE PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 1661) (suite)

Nature (pour chaque Etat, le résultat le moins élevé est compté)	Constituante Etat: N° 111	Montant courant	Catégorie d'enseignement et/ou commerçant et/ou travaillant [111]	Taux d'inflation		Niveau d'inflation à la date de validité du budget [142]	Charges d'entretien [15]	Intérêts portant sur le montant: [14]	Taux de remboursement: [14]
				Capital et/ou droit d'usage [121]	Prise de date: [12]				
153 Emprunts obligataires [170]		0.90		0.90			0.00	0.00	0.00
154 Emprunts aux prêts d'établissement de crédit [171]		0.90		2 658 337.22			0.00	0.00	0.00
1541 Emprunts en parois [1711]		0.00		2 559 337.22			0.00	0.00	0.00
15411 Emprunts en parois [17111]	N	0.00	A-1	1 289 337.22	4.30	5	3.70	204 469.13	0.20
WEN54439EUEU054005031	N	0.00	A-1	574 000.00	22.00	2	3.80	34 050.00	0.30
WEN54439EUEU054007031	N	0.00	A-1	735 000.00	24.00	5	3.70	21 050.00	0.20
1542 Emprunts en titres [1712]		0.00					D.10	16 444.33	0.00
1543 Emprunts aux prêts d'établissement de crédit [1713]		0.00					D.10	1.00	0.00
1545 Emprunts et dettes assimilées [1715]		0.90					D.10	0.00	0.00
155 Dettes et emprunts intérieurs [Total]		0.90					D.10	0.00	0.00
156 Emprunts et dettes assimilées comptabilisées finançièrement [1716]		0.00					D.10	0.00	0.00
1572 Dettes financières émises par l'administration [1728]		0.00					D.10	0.00	0.00
15721 Dettes émises et dettes [17281]		0.00					D.10	0.00	0.00
158 Emprunts et dettes émises [Total]		0.90					D.10	0.00	0.00
1591 Autres emprunts [173]		0.90					D.20	0.00	0.00
1592 Dettes à court terme émises [Total]		0.90					D.20	0.00	0.00
1607 Autres dettes [178]		0.90					D.20	0.00	0.00
1608 Autres dettes [179]		0.90					D.20	0.00	0.00
1609 Total		0.90					D.20	0.00	0.00
				2 558 337.22				0.00	0.00
								0.00	0.00

SAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALMEA - BP - 2025

30) Si plusieurs personnes assentis d'une agie de l'etat, il faut faire respecter le renversement et la casse de la date prévue plus tard que celle de la date de l'etat.

31) Si certains etat sont évoqués, il convient de comprendre quelle est l'etat des personnes de ces deux types.

32) Chaque élément de l'etat a une classification des personnes suivant le type de l'etat et la nature de l'etat.

33) Type de l'etat et les critères de classification : F : feu ; V : voyage simple ; C : voyage (retour) ; R : retour ; D : retour en deux étapes ; G : voyage en deux étapes.

34) Mentionner l'etat en cours au CFCM, ainsi qu'en cours de renversement.

35) Taux d'assentis pour l'etat de l'etat au CFCM et pour l'etat de l'etat de renversement. Pour l'etat à renversement, indiquer le niveau de l'assentis à l'etat de l'etat.

36) Taux d'assentis pour l'etat du CFCM et pour l'etat de l'etat de renversement et pour l'etat de l'etat de l'etat.

37) Indiquer les habitudes éventuelles et régulières des personnes assentis au CFCM.

SEVEN-N

ELEMENTS D'UN PLAN D'ÉTUDE - LOGIQUE DE LA REPARTITION DE L'ÉNOCOURS

କୁଣ୍ଡଳା ଦେବପାତ୍ରରେ ପରିବର୍ତ୍ତନ କରିବାକୁ ପାଇଲା ତାହାର ପାତ୍ରରେ ପରିବର୍ତ୍ତନ କରିବାକୁ ପାଇଲା

SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2025

IV – ANNEXES	IV
ÉLÉMENTS DU RÉGIME MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – MÉTHODES UTILISÉES	
CHOIX DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seul unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0,00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Ouvrages de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau	40	27/03/2007
L	Installations de traitement de l'eau potable (sauf génie civil et régulation)	10	27/03/2007
L	Pompes, appareils électromécaniques, installations de chauffage (y compris)	15	27/03/2007
L	Organes de régulation (électronique, capteurs, etc)	4	27/03/2007
L	Ouvrage de stockage (réservoir)	30	27/03/2007
L	Ouvrage de production (station de pompage)	30	27/03/2007
L	Matériaux légers, abris	15	27/03/2007
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et télé	15	27/03/2007
L	Mobilier de bureau	15	27/03/2007
L	Mobilier de bureau (sauf informatique)	5	27/03/2007
L	Outils	5	27/03/2007
L	Matériel informatique	3	27/03/2007
L	Engins de travaux publics, véhicules	8	27/03/2007
L	Logiciel & licence	2	27/03/2007
L	Progiciel	2	27/03/2007
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	1	27/03/2007
L	Frais de recherche et développement	1	27/03/2007
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	3	27/03/2007
L	Plantations	20	27/03/2007

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

#### DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

##### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficitaire (B001) montant positif si excédent (R001)	-154 057,63	-154 057,63
Solde des RAR (B) montant négatif si déficitaire montant positif si excédent	-915 637,84	-915 637,84
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 [Solde I = A + B] Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 069 695,27	-1 069 695,27

##### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 069 695,27	1 069 695,27
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 069 695,27	-1 069 695,27
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

#### COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	347 304,73	347 304,73
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 822 304,73	1 822 304,73
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles réserves et disponibilités des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 475 000,00	1 475 000,00

(1) Element à compléter uniquement si il y a ou mise des réserves, validées ou classiques

(2) Cumul des crédits de l'exercice valides ou reportés

(3) les RAR étant les crédits aux culturistes réservés aux projets prévus dans l'ordre d'attribution, mais les crédits de l'annuité sont à prendre en compte dans l'équilibre budgétaire - Dépenses et équilibre budgétaire - Accord

IV - ANNEXES		IV
ÉLÉMENTS DU BILAN ÉQUILIBRE DES OPÉRATIONS FINANCIERES - DÉPENSES		A4.2

DÉPENSES À COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vale (2)
	<b>DÉPENSES TOTALES À COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>	<b>347 304,73</b>	<b>347 304,73</b>
16	<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (A)</b>	<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	260 000,00	260 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1676	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à réécrire des ressources propres (B)</b>	<b>97 304,73</b>	<b>97 304,73</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées opé. résultat	40 763,00	40 763,00
020	Dépenses imprévues	56 521,73	56 521,73

(1) Dépenses et charges budgétaires par actes conformément au plan de comptes

(2) Défaut de l'assiette préalable du budget

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vale (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>1 822 304,73</b>	<b>1 822 304,73</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
18222	<i>FOTVA</i>	0,00	0,00
18226	<i>Autres fonds globalisés</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	<b>1 822 304,73</b>	<b>1 822 304,73</b>
75...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
109	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28088	<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	578,00	578,00
28121	<i>Aménagement Terrains nus</i>	160 086,00	160 086,00
28128	<i>Aménagement Autres terrains</i>	18 744,00	18 744,00
28131	<i>Bâtiments</i>	73 627,00	73 627,00
28138	<i>Aménagement Autres constructions</i>	24 800,00	24 800,00
28151	<i>Installations complexes spécialisées</i>	136 869,00	136 869,00
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	411 371,00	411 371,00
28155	<i>Outillage industriel</i>	10 040,00	10 040,00
28158	<i>Matériel spécifique d'exploitation</i>	223 356,00	223 356,00
28157	<i>Aménagement matériel industriel</i>	68,00	68,00
28163	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	461,00	461,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat* des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
027	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	772 304,73	772 304,73

(1) Les exercices 18, 109, 26, 27, 28, 29 et 481 sont utilisés conformément au plan de comptes

(2) La filiale de Taverneix n'est pas dans le Groupe.

(3) Les comptes 18, 26 et 39 sont prélevés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des passifs budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/21	C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/21

GPADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETAT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL - GÉNÉRAL</b> (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les emplois et emplois sont désignés conformément à la circulaire n° 1400-110 du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont dépliés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'organisme administratif. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps partiel sont comptabilisés à la hauteur de la moitié de travail créée par la catégorie : créteillement.

(4) Équivalent : emplois permanents à temps partiel et emplois temporaires à temps partiel auquel le temps partiel est converti en temps plein.

(5) Si l'agent a été placé à temps partiel à 50 % (durée du travail : 100 %), il présente deux horaires correspondant à 50 % (durée du travail : 100 %).

(6) Si l'agent a été placé à temps partiel à 100 % (durée du travail : 100 %), il présente deux horaires correspondant à 100 % (durée du travail : 100 %).

(7) Pour chaque emplois, l'indice de temps partiel correspond à un indice équivalent à 100 %.



SIAE EST - SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA - BP - 2026

IV – ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6216
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0	59 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>C</b>	<b>0</b>	<b>59 000,00</b>

(1) Cette annexe est servie si il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et pour les effectifs de rattachement au sein de l'établissement du personnel en vue de l'exploitation de service.

IV - ANNEXES		IV D
ARRETE ET SIGNATURES		

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

**VOTES :**

Pour : 0

Contre : 0

Absentations : 0

Date de convocation : 24/03/2025

Présenté par (1) Monsieur le Président.

Le 31/03/2025

(1) Monsieur le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

À Hôtel de ville de La Londe Les Maures, le 31/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ARIZZI FRANCOIS	
ARMANDI MICHEL	
AUBERT GERARD	
BEGUIN FRANCOISE	
BOMPAS JACQUES	
CAVATORE DENIS	
CHIA HERVE	
COLIN BENOIT	
CORNIEREAU FRANCOIS	
CORTES CHRISTOPHE	
DE CANSO FRANCOIS - PRESIDENT DU SIAF	
DIAMANT JULIEN	
EMERIC JEAN PIERRE	
FIORETTI CHRISTOPHE	
FOGU ANTOINE	
GIRARDO ERIC	
LATIL ARNAUD	
METAL ANNE MARIE	
MONIER DANIEL	
MONPATE PATRICK	
MONTFORT ISABELLE	

ETAT DES RESTES A REALISER			Page 1 sur 1
Organisme : Budget :	SIAEST SYNDICAT INTERCOMMUNAL ALIM EA	Compte	Libellé
			Extreite Période Arrêté le
			2024
<b>Critères</b>			
: Investissement			
: Recette			
Tit : Fonctionnement/Investissement, Dépense/Recette, Chapitre, Nature officielle			
I	INVESTISSEMENT		
D	DEPENSE		915 637,64
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 066,00
2031	Frais d'études		1 066,00
909	TRAVAUX USINE CARNOULES		46 705,00
21311	Bâtiments d'exploitation		2 287,00
2313	Constructions		42 131,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		2 287,00
910	TRAVAUX USINE DU TRAPAN		2 200,00
2313	Constructions		2 200,00
911	TRAVAUX USINE DES MAURETTES		10 120,00
2313	Constructions		10 120,00
931	GROUPE ELECTROGENE COI DU TRAPAN		156,00
2031	Frais d'études		156,00
933	CANALISATION LA LONDE TRONCON 2		855 390,64
2031	Frais d'études		23 925,00
21311	Bâtiments d'exploitation		823 365,64
2315	Installations, matériel et outillage techniques		8 100,00

Le Président du SIAEST  
de Toulon  
F. de CANSOU



TABLEAU DE CALCUL ET D'AFFECTATION PRÉVISIONNEL DU RÉSULTAT ANTICIPE 2025

SIAE de la Région Est-de-Toujon  
Tableau de calcul des résultats 2025 - reprise anticipée au BP avant vote du CA2024

	Investissement	Fonctionnement	Résultat global
Résultat antérieur reporté	-218 515,33	1 370 295,70	1 151 780,37
Solde d'exécution de l'exercice	54 457,70	315 616,30	380 074,00
Résultat de clôture	<b>-154 057,63</b>	<b>1 683 912,00</b>	<b>1 531 854,37</b>
Solde des restes à réaliser	-915 637,64	-915 637,64	
Résultat de clôture y compris restes à réaliser	<b>-1 069 695,27</b>	<b>1 683 912,00</b>	<b>616 216,73</b>

	REPRISE ANTICIPÉE
A - Résultat de fonctionnement à affecter	1 685 912,00
B - Couverture obligatoire du déficit d'investissement	1 069 695,27
C - Résultat disponible = A-B	<b>616 216,73</b>
D - Prévision de report en fonctionnement	616 216,73

Reprise anticipée au BP2025

	Dépenses	Recettes	reprise anticipée
D001- déficit reporté d'investissement	<b>154 057,63</b>		-154 057,63
R002- excédent reporté de fonctionnement		<b>616 216,73</b>	616 216,73
R1068 - affectation en réserves		1 069 695,27	1 069 695,27
Restes à réaliser:	915 637,64		-915 637,64
Total	<b>1 069 695,27</b>	<b>1 683 912,00</b>	<b>616 216,73</b>

Monsieur le Président  
M. le Chanoine  
Monsieur le Trésorier  
M. Marc V...  
Inspecteur Division  
des Finances du...  
... de la Région Est-de-Toujon

Monsieur le Trésorier  
M. Marc V...  
Inspecteur Division  
des Finances du...  
... de la Région Est-de-Toujon

Service de gestion comptable  
de Hyères  
12 avenue Joseph Clicotis  
83400 Hyères-Les-Palmiers

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU

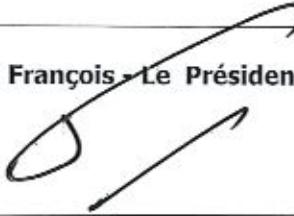
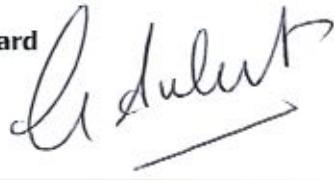
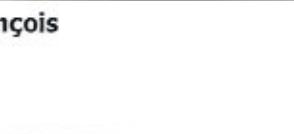
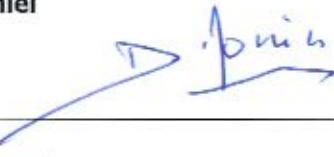
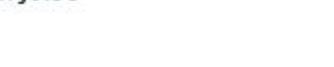
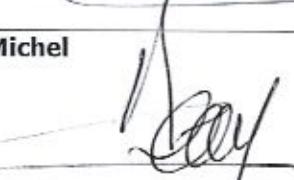
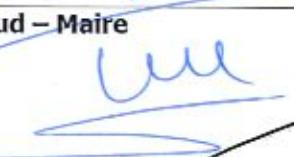
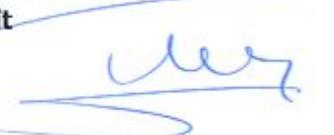
BP 2025

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
Nombre de membres en exercice :	24	VOTES :
Nombre de membres présent :	16	Pour : 16 + 3 pouvoirs
Nombre de suffrages exprimés :	16 + 3 pouvoirs	Contre : -
		Abstentions : -

Date de convocation : 24 mars 2025

Présenté par Le Président,  
A La Londe Les Maures, le 31 mars 2025  
Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session  
A La londe les Maures le 31 mars 2025  
Les membres du Comité Syndical ,

de CANSO François - Le Président 	AUBERT Gérard 
ARIZZI François 	MONIER Daniel 
CORTES Christophe - 	BEGUIN Françoise 
ARMANDI Michel 	RIZZO Jean-Pierre 
MONFORT Isabelle 	GIRARDO Eric 
LATIL Arnaud - Maire 	COLIN Benoît 
MONPATE Patrick 	MÉTAL Anne-Marie 
CILIA Hervé 	EMERIC Jean-Pierre 

<b>POLESKA Lionel</b> 	<b>ROVERE Jean-Luc</b> 
<b>FOGU Antoine</b> 	<b>FIORETTI Christophe</b>
<b>BOMPAS Jacques</b> 	<b>CAVATORE Denis</b>
<b>DIAMANT Julien</b> <i>Pour le à ciel</i> 	<b>CORNILEAU François</b> 

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le  
A La Londe , Le